



Commune  
de Mont-Noble

# **ELECTIONS COMMUNALES 2024**

## **ELECTION DE REMPLACEMENT**

### **AVIS À LA POPULATION**

En séance du 14 mai 2025, le Conseil municipal de Mont-Noble a pris acte du renoncement de Monsieur Grégoire Berthod à son siège à l'exécutif municipal.

Conformément à l'article 211, alinéa 2 de la loi sur les droits politiques (LcDP) du 13 mai 2004, ladite autorité municipale a proclamé Monsieur Thomas Büchi élu à la fonction de conseiller municipal.

Mont-Noble, le 19 mai 2025

Le Conseil municipal